

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2023

APAFASE
Association
Siège social : 2117 chemin du Bachas
30000 NÎMES

APAFASE
Association
Siège social : 2117 chemin du Bachas
30000 NÎMES

SIREN : 422658625

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association APAFASE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association APAFASE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués tel que présentés en annexes.

Les évaluations et les estimations retenues en matière de provision d'indemnité de fin de carrière, indiquées en annexes, ont été analysées.

Les autres éléments du bilan, du compte de résultat et ses annexes reflètent la sincérité et la prudence avec lesquelles les comptes ont été établis.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise, relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la APAFASE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NIMES, le 31 juillet 2024

Le Commissaire aux comptes

FRANCE LANGUEDOC REVISION, représentée

par Baptiste BLIN



Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	95 386	94 557	829	1 889
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	462 751	23 881	438 870	441 324
	Constructions	4 903 692	2 661 998	2 241 694	2 415 832
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	15 790	15 790		
	Autres immobilisations corporelles	334 255	262 060	72 196	54 996
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	15		15	15	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 550		3 550	300	
	TOTAL (I)	5 815 440	3 058 286	2 757 154	2 914 356
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	696 500		696 500	491 938
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	332 212		332 212	530 111	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	305 503		305 503	305 503	
DISPONIBILITES	1 588 474		1 588 474	1 344 308	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	14 451		14 451	17 801
	TOTAL (II)	2 937 141		2 937 141	2 689 661
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	8 752 581	3 058 286	5 694 295	5 604 018
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			3 550	300
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	331 062	331 062
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	782 194	558 464	
Excédent ou déficit de l'exercice	210 799	223 730	
	Total des fonds propres (situation nette) 1 324 055	1 113 256	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	54 922	62 212
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	54 922	62 212
	Total des fonds propre	1 378 977	1 175 468
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	249 090	112 000
	Provisions pour charges	98 106	118 431
	Total des provisions	347 196	230 431
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 233 970	3 421 066
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 465	161 601
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	458 613	448 936
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	16 572	10 189	
Produits constatés d'avance	57 501	156 326	
	Total des dettes	3 968 122	4 198 118
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 694 295	5 604 018
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	210 798,99	223 730,36
(1) Dont à moins d'un an	3 968 122	4 198 118	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat^{1/2}

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		376
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 752 411	1 311 209
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 188 980	2 190 719
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	17 543	13 851
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	72 984	150 247
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	430	652	
	Total des produits d'exploitation	4 032 348	3 667 054
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	683 677	529 261
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	187 154	180 996
	Salaires et traitements	1 718 089	1 652 192
	Charges sociales	741 365	666 114
	Dotations aux amortissements et dépréciations	202 421	214 679
	Dotations aux provisions	203 511	52 837
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	26 199	13 900	
	Total des charges d'exploitation	3 762 416	3 309 978
	RESULTAT D'EXPLOITATION	269 932	357 076

Compte de Résultat ^{2/2}

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		269 932	357 076
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif Immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	5 893	1 545
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	5 893	1 545
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	133 853	141 739
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	133 853	141 739
RESULTAT FINANCIER		(127 960)	(140 194)
RESULTAT COURANT avant impôts		141 972	216 882
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	9 537	1 103
	Sur opérations en capital	7 290	12 112
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	52 000	
	Total des produits exceptionnels	68 827	13 215
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		6 000
	Total des charges exceptionnelles		6 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL		68 827	7 215
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			367
TOTAL DES PRODUITS		4 107 068	3 681 814
TOTAL DES CHARGES		3 896 269	3 458 084
EXCEDENT ou DEFICIT		210 799	223 730
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

ANNEXES COMPTABLES ASSOCIATION



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 694 295** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 107 068** euros et un total **charges** de **3 896 269** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **210 799** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'Association pour la Promotion d'Actions de Formation et d'Activités Socio-Educatives a été fondée le 5/12/1998 sous le nom APAFASE-Gard.

Elle a pour finalité de promouvoir et mener à bien des actions concourant à l'insertion sociale et professionnelle, au profit des publics concernés et des professionnels qui oeuvrent auprès d'eux.

Ses membres partagent une conception du travail social sur le modèle de la formation tout au long de la vie, en lien étroit avec le milieu professionnel et sur le principe de l'alternance formative intégrative. Ils prônent une éthique qui considère la personne dans sa singularité.

La prise en compte des personnes concernées (enfants, adultes ou personnes âgées) comme sujets, inscrits dans une histoire personnelle, familiale, sociale, culturelle, est primordiale. Elle doit être transmise, au travers de toutes les formations.

Les notions d'éducation populaire et de coéducation font également partie des fondamentaux, et induisent une certaine conception de la formation.

Les grands courants, qui sous-tendent la pratique sociale, doivent être enseignés dans un esprit d'ouverture à tous les apports : psychanalytique, anthropologique, sociologique, cognitif, neuropsychologique...sans exclusive.

La formation doit développer l'esprit critique et mettre en exergue la subjectivité. La mise en oeuvre de l'objet social se traduit par des actions de formations et des activités socio-éducatives.

A cette fin, l'APAFASE gère l'Institut de Formation aux Métiers Educatifs (IFME) qui dispose d'un bâtiment et d'installations permettant la diffusion des formations sous forme principalement de cours (en présentiel ou en distanciel) animés par des enseignants et des intervenants professionnels du secteur sanitaire, social, médico-social et socio-éducatif. Les formations incluent des périodes de stage en milieu professionnel.

Les ressources de l'Association comprennent les cotisations des membres, les subventions publiques, les participations aux frais de formation dispensée par l'IFME.

Les présents comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Exécutif du 24/06/2024.

Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2018-06 de l'autorité des normes comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques

Sur l'exercice 2023, une nouvelle provision a été réalisée pour la somme de 189 K€ pour un risque prud'homal.

Autres éléments significatifs :

- La provision pour risque de 30K dotée en 2021, pour faire face à un litige d'un élève (exclusion) est conservée car la procédure est toujours en cours.
- La provision pour indemnités de retraites a été évalué au 31/12/2023 et a donné lieu à une reprise de 20K. Depuis 2020, un contrat IFC a été soucrit afin de faire face à tout ou partie des indemnités de fin de carrière prévues par la CCN 66 IDDC N°00413
- Engagement hors bilan : Cautionnement

Engagements hors bilan

Cautionnement solidaire reçu à hauteur de 50% des sommes dues au titre du prêt Crédit Foncier par la ville de Nîmes et à hauteur de 50 par la Conseil Régional LANGUEDOC-ROUSSILLON.

Le capital restant dû au 31/12/2023 est de 2 996 674€.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	95 386					95 386
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	95 386					95 386
CORPORELLES						
Terrains	462 751					462 751
Constructions sur sol propre	4 455 165					4 455 165
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement	448 527					448 527
Instal technique, matériel outillage industriels	15 790					15 790
Instal., agencement, aménagement divers	46 376		2 035			48 411
Matériel de transport	51 982					51 982
Matériel de bureau, informatique et mobilier	205 768		39 934		11 840	233 862
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 686 359		41 969		11 840	5 716 489
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	15					15
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	300		3 250			3 550
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	315		3 250			3 565
TOTAL	5 782 061		45 219		11 840	5 815 440

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	93 497	1 060		94 557
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	93 497	1 060		94 557
CORPORELLES	Terrains	21 427	2 454		23 881
	Constructions sur sol propre	2 341 631	153 622		2 495 253
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	146 229	20 516		166 745
	Instal technique, matériel outillage industriels	15 790			15 790
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	45 330	1 248		46 578
	Matériel de transport	21 241	12 409		33 650
	Matériel de bureau, mobilier	182 560	11 258	11 986	181 832
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 774 207	201 507	11 986	2 963 729	
TOTAL		2 867 705	202 567	11 986	3 058 286

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement des amorti- ment à la de l'exerc
	Dotations			Reprises			
	Différenti de durée	Mode dégressif	Amort. fis exception	Différenti de durée	Mode dégressif	Amort. fis exception	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 550	3 550	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	696 500	696 500	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	10 021	10 021	
	Divers	315 430	315 430	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	6 761	6 761	
Charges constatées d'avances	14 451	14 451		
TOTAL DES CREANCES		1 046 713	1 046 713	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	3 233 970	3 233 970		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	201 465	201 465		
	Personnel et comptes rattachés	208 081	208 081		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	247 056	247 056		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 476	3 476		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	16 572	16 572		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	57 501	57 501			
TOTAL DES DETTES		3 968 122	3 968 122		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		186 347			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		354 831
Autres créances clients		39 401
CLIENTS FACT A ETABLIR	39 401	
Autres créances		315 430
SUBV.INVEST.A RECEVOIR	21 576	
SUBV EXPLOIT A RECEVOIR	288 764	
ETAT CHARGES A PAYER	5 090	

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		334 938
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		194
INT.COURU EMPR.ETABL.CRED	194	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		30 435
FRS, FACT.NON PARVENUES	30 435	
Dettes fiscales et sociales		304 310
DETTES PROV.CONG.A PAYER	141 952	
CET CHARGES A PAYER	56 239	
CH SOC/CET A PAYER	30 266	
CH SOC / CONGES A PAYER	75 852	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		57 501	57 501
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			57 501

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		14 451	14 451
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			14 451

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	118 431	14 421	34 746	98 106
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	112 000	189 090	52 000	249 090	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		230 431	203 511	86 746	347 196
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 913		5 913	
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		5 913		5 913	
TOTAL GENERAL		236 344	203 511	92 659	347 196
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			203 511	40 659 52 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					